

Fournitures scolaires 2018/19 - Moyenne Section

- Les fournitures scolaires doivent être apportées le jour de la rentrée scolaire.
- Il faut étiqueter l'ensemble des fournitures pour la rentrée.
- Le petit matériel est à renouveler au fur et à mesure de l'usure ou de la dégradation éventuelle.
- Veillez à la bonne qualité de tout le matériel.

Fournitures scolaires – Classe de Moyenne Section

Fournitures personnelles :

- 4 photos d'identité récentes avec le nom inscrit au dos
- 1 petit cartable ou sac à dos pouvant contenir le petit cahier de liaison et les vêtements de rechange
- 1 trousse
- 1 petit coussin 40x40 pour le temps de repos marqué au nom de l'enfant
- 1 petit gobelet en plastique rigide, marqué au prénom de l'enfant à l'encre indélébile
- 1 casquette (EFI) qui reste au porte manteau
- 1 rechange complet qui reste à l'école : culotte/slip, sous-vêtement (manches longues ou courtes), chaussettes, **le tout marqué au nom de l'enfant**
- 1 tablier de peinture
- 1 grand sac rigide (Marjane Carrefour) au nom de l'enfant pouvant contenir tout son matériel

Le reste du matériel de papeterie nécessaire pour l'année scolaire (cahiers, protège-cahiers, matériel d'arts plastiques...) est fourni par l'établissement moyennant une contribution forfaitaire des familles de 1000 dirhams demandée en début d'année avec la facture des frais de scolarité du 1^{er} trimestre.

Cette somme couvrira également une partie des sorties scolaires occasionnelles et spectacles.